

Règlement

1. Conditions d`admission

Tous les danseurs et danseuses de Suisse et de l'étranger peuvent participer.

Les départs multiples par catégorie de départ ne sont pas autorisés.

2. Disciplines

2.1. JAZZDANCE: tous les styles de jazzdance sont autorisés. D'autres styles de danse contemporaine comme le hip-hop, le commercial, etc. peuvent être inclus, mais ne doivent pas dominer la chorégraphie.

2.2. SHOWDANCE: les présentations de showdance sont basées sur un concept, une histoire, un thème ou une idée qui est raconté par la danse. La base de cette discipline est la jazz-dance, le ballet et/ou la modern dance ainsi que les techniques de danse contemporaine. Comme pour la jazz-dance, des styles tels que le hip-hop et le commercial sont autorisés, tant qu'ils ne dominent pas la chorégraphie principale. L'expression artistique et la composante narrative sont au premier plan.

3. catégories de départ

Solo	hommes et/ou femmes
Duo	deux hommes ou deux femmes ou un homme et une femme
Small Group	3 - 7 danseurs/danseuses
Formation	8 - 24 danseurs/danseuses

Swiss Jazzdance se réserve le droit de regrouper des catégories (p. ex. Small Group/Formation).

Le nombre minimum de participants par catégorie est de 3, afin qu'un classement avec distinction puisse être établi.

4. Classes d`âge

La répartition des catégories d'âge se fait en fonction de l'année de naissance des danseurs et non de leur date de naissance concrète. Les danseurs plus jeunes peuvent concourir dans des catégories d'âge supérieures, mais inversement, les danseurs plus âgés ne sont pas autorisés à concourir dans des catégories plus jeunes.

Les catégories d'âge se répartissent comme suit :

GROUPS

Classe d'âge	Limite d'âge
Kids	jusqu'à 12 ans
Juniors	13 - 16 ans
Adults	17 et plus

SOLO & DUO

Classe d'âge	Limite d'âge
Kids	jusqu'à 12 ans
Juniors 1	13 + 14 ans
Juniors 2	15 + 16 ans
Adults	17 und plus

5. Disciplines / Classes d`âge / catégories

JAZZDANCE

	Solo	Duo	Small Group	Formation
Kids	x	x		x *
Juniors	x Juniors 1	x Juniors 1	x	x
	x Juniors 2	x Juniors 2		
Adults	x	x	x	x

* 3-24 personnes (pas de subdivision en Small Group et Formation chez les Kids)

* Temps de danse 2:30-4:00

SHOWDANCE

	Formation (3-24 danseurs)
Kids	x
Juniors	x
Adults	x

6. Durée de la représentation

Catégorie	Longueur minimale	Longueur maximale
Solo	1:00	1:30
Duo	1:30	2:00
Small Group	2 minutes 30 secondes	3 minutes
Formation	2 minutes 30 secondes	4 minutes

Une tolérance de +/- 15 secondes s'applique. Si les temps ne sont pas respectés, une déduction de 10 points est appliquée.

7. Musique

Le choix de la musique est laissé à l'appréciation des participants et il n'y a pas de prescriptions concernant le style de musique. Toutefois, le fichier musical doit être téléchargé sur la plateforme prévue à cet effet avant la date de clôture des inscriptions. Il faut veiller à ce que les fichiers musicaux soient nommés de manière uniforme, en indiquant le nom du groupe de danse ou du danseur/de la danseuse, la discipline et la catégorie.

Exemple : « Juniors_Jazz_small_group_nom_du_groupe ».

8. Accessoires

Les accessoires sont autorisés aussi bien en jazzdance qu'en showdance, avec certaines restrictions :

- **En jazz**, seuls les accessoires à main sont autorisés. Il n'est donc pas permis d'utiliser de grands décors ou des accessoires coûteux, mais uniquement de petits objets maniés à la main.
- En Showdance, les directives concernant les décors et les accessoires sont plus strictes, car la scène du Freies Gymnasium de Berne n'est pas conçue pour de grandes structures. Les décors et les accessoires doivent pouvoir passer par une porte normale et ne doivent pas occuper plus de 4 mètres carrés de surface de stockage par groupe.
- **Dans les catégories solo et duo**, les accessoires sont autorisés s'ils font partie intégrante de la chorégraphie et contribuent au message artistique.

9. Classement & distinctions

Les distinctions suivantes sont attribuées lors des Swiss Jazzdance Competitions :

- 1ère place : médaille(s) d'or et coupe
- 2e place : médaille(s) d'argent et coupe
- 3ème place : médaille(s) de bronze et coupe.
- En outre, tous les participants reçoivent un diplôme.

Swiss Jazzdance décerne en outre des prix en espèces et des prix spéciaux pour des performances exceptionnelles ou des représentations particulières.

10. Généralités

Un comportement sportif éthique est attendu de tous les participants. Chaque personne doit se comporter en ambassadeur de la danse et du sport et respecter les valeurs de fair-play et de respect. Il est également demandé aux entraîneurs et aux chorégraphes de présenter des spectacles qui ne heurtent pas le bon goût et qui sont adaptés à l'âge des danseurs.

Afin de créer des conditions équitables pour tous les participants, le règlement donne des directives claires pour la participation et le déroulement du concours. Il met l'accent sur le respect et la liberté artistique, tout en fixant certaines conditions-cadres afin de faciliter l'organisation et le déroulement du concours.